ADIR

S'LÄUCHBLÄTTEL

L'ECHO

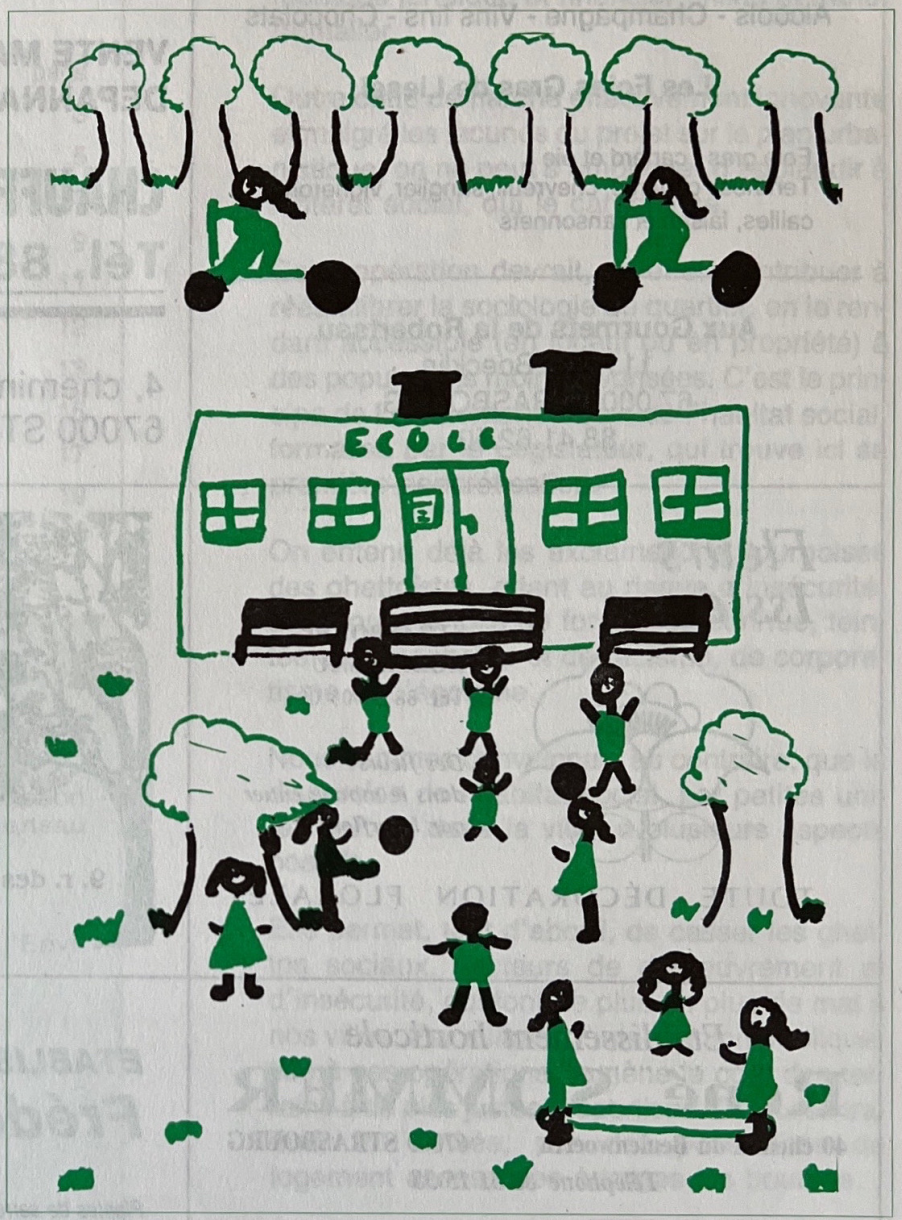
Journal de quartier
publié par l'Association de Défense des Intérêts de la Robertsau

JUIN 1991 — N° 177

POS
mobilisation des associations

RÊVE OU CAUCHEMAR
une charte pour sauver le patrimoine

RUE JEANNE D'ARC
un projet contesté



ÉCOLES

De nombreux parents se posent des questions quant à la scolarité de leurs enfants. L'Echo les a posées à M. Schmitt, l'adjoint au maire chargé des affaires scolaires. Les réponses en page 9.

Aux Gourmets de la Robertsau

PATISSERIE - CHOCOLATS - SALON DE THE
TRAITEUR - PETITS REPAS
FOIE GRAS - VINS FINS

Petite restauration toute la journée :
Quiche - Pizza - Tarte à l'oignon - Pâté en croûte - Crudités thon ou jambon - Nems - Niçoise
Venez goûter la crudité :
Tomate - Poivron - Endive - Melon - Kiwi - Carotte - Céleri - Olive - Grenade - Fenouil - Betterave - Radis - Chou rouge - Orange - Pamplemousse - Avocat - Asperge - Concombre - Maïs

Composez vous-même des corbeilles à offrir
Alcools - Champagne - Vins fins - Chocolats

Les Foies Gras de Liesel

Foie gras : canard et oie
Terrines : canards, chevreuil, sanglier, vigneron, cailles, faisan et sansonnets

Aux Gourmets de la Robertsau
111, rue Boecklin
67.000 STRASBOURG
88.41.82.50

Fleurs Groll
TELEFLEURS FRANCE
92, rue Bœcklin 67000 Strasbourg Robertsau - 88.31.13.05

VENTE MATERIEL
DEPANNAGE - ENTRETIEN
CHAUFFAGE SCHOTT
Tél. 88 31 30 59
ACV
4, chemin du Jungerngut
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU

Fleurs Issler
STRASBOURG
ROBERTSAU
Tél. 88 31 05 09
Des fleurs dans le monde entier par Interflora
TOUTE DÉCORATION FLORALE

Immobilière des Jardins
Achat - Vente - Location
Gestion immobilière
Syndic
Maisons, appartements
Locaux commerciaux
Immeubles, terrains
9, r. des Jardiniers - 67000 STRASBOURG
88 41 94 87

Etablissement horticole
René SOMMER
40 chemin du Beulenwoerth 67000 STRASBOURG
Téléphone 88 31 15 38
LIVRAISON GRATUITE
STRASBOURG ET FAUBOURG
Toutes Décorations Florales
et mortuaires
Plantes vertes et Bouquets
Fleurissement et
Entretien de Tombes
Plantes à Massifs et Balcons

ETABLISSEMENTS HORTICOLES
Frédéric ROTH
Plantes de serre et d'appartement
Palmiers et plantes pour balcons
Bouquets - Couronnes - Gerbes
Travaux décoratifs
CHOISISSEZ VOS PLANTES ET FLEURS dans les serres
52, rue Jeanne d'Arc - 67000 Strasbourg-Robertsau - Tél. 88.31.16.67
PAVILLON DE FLEURS FREDERIC ROTH
Place des Peupliers - Cimetière Nord
Livraison gratuite Strasbourg et Faubourg



	page
— Editorial	3
— P.O.S.	5
— A.G. de l'ADIR	7
— Ecoles	9
— La Fête du cheval	11
— Cité U	12
— Rue Jeanne d'Arc	13
— Rêve ou cauchemar	15
— Vélo	17
— Cité de l'Ill	19
— Ceinture Verte	21

L'ECHO

Bulletin trimestriel publié par l'Association de Défense des Intérêts de la Robertsau

Association agréée
par arrêté préfectoral du 24.4.84
pour la défense de la Nature, de l'Environnement et du Cadre de la Vie

Directeur de la publication :
M. Edgar HERRMANN

Coordination et mise en page :
B. IRRMANN
31, rue de l'Angle
67000 Strasbourg

Comité de rédaction :
M. HOFFSESS, C. LEMARQUAND,
R. JEANVOINE, L. MOEDER,
H. SCHWARTZ

Imprimerie MUH-LE ROUX

TIRAGE : 8.500 exemplaires

EDITORIAL

LA ROBERTSAU POUR TOUS

Le Conseil municipal a examiné récemment le projet de « l'ilôt Renaissance », mené, entre autres, par l'Office des HLM, avec un nouveau montage juridique et financier, mixte et transfrontalier.

Outre cette démarche effectivement innovante et malgré les lacunes du projet sur le plan urbanistique, on ne peut s'empêcher d'applaudir à l'intérêt social, qui le caractérise.

Cette opération devrait, en effet, contribuer à rééquilibrer la sociologie du quartier, en le rendant accessible (en locatif ou en propriété) à des populations moins favorisées. C'est le principe de l'éclatement urbain de l'habitat social, formalisé par le Législateur, qui trouve ici sa première concrétisation.

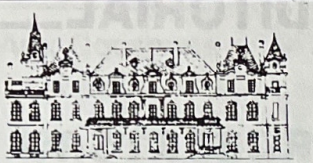
On entend déjà les exclamations sournoises des ghettoïstes, criant au risque d'insécurité, avec toute la toile de fond, bien connue, teintée de xénophobie et de racisme, de corporatisme et d'égoïsme.

Nous sommes convaincus, au contraire, que la dispersion de l'habitat social, par petites unités partout dans la ville, a plusieurs aspects positifs.

Elle permet, tout d'abord, de casser les ghettos sociaux, vecteurs de désœuvrement et d'insécurité, qui font de plus en plus de mal à nos villes. Par ailleurs, l'intervention publique, liée à ces opérations, ramène le coût des terrains à de plus justes proportions. Ce qui se traduit, à l'arrivée, par des possibilités de logement accessibles à toutes les bourses.

Enfin, on comprendrait mal pourquoi la Robertsau et tout ce qu'elle propose d'attractif (ce fameux cachet...) ne serait réservée qu'aux plus aisés. Nous pensons que notre quartier ne doit pas devenir un ghetto cossu et embourgeoisé, mais bien rester ouvert à toutes les catégories de populations. Comme jadis...

Marc HOFFSESS



161, rue Mélanie
67000 STRASBOURG
Tél. 88.31.01.07



CHATEAU
DE POURTALES

RESTAURANT GASTRONOMIQUE 88 31 37 40
LE BISTROT POURTALES 88 41 95 17
SALON DE THE 88 31 36 97

ROESSEL S.A.

Assainissement - A.E.P. - Réseaux Divers
Terrassements - Maçonnerie - Béton armé

164, route de La Wantzenau
B.P. n° 22
67015 STRASBOURG CEDEX
Tél. 88 31 15 28
Télécopie 88 31 20 15

aral station service

M. et Mme Boucher
17 rue de l'Ill
STRASBOURG-ROBERTSAU
Tél. 88.31.21.61

Agent Renault

Vidange • Batterie • Pneus
et tous travaux de station service

Lavage 7 programmes

OPEL GM Garage
Roger BUR

MÉCANIQUE
CARROSSERIE
toutes marques

Voitures neuves
et occasions

67 rue Saint-Fiacre
67000 STRASBOURG
☎ 88.31.02.41

René WURTZ

Spécialiste chauffage central
et installation sanitaire

Nouvelles et anciennes constructions
Réparations



ARTISAN

☎ 88.31.46.69
5 rue du Rad
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU

BN *blanchisserie*

VOGT-NEFF

Hôtels - Restaurants
Collectivités - Particuliers

3 route des Chasseurs
Tél. 88.31.10.01
STRASBOURG-ROBERTSAU



Mme Marcelle MORITZ

Corsetière Agréée (se rend à domicile)

Spécialiste en sur Mesure

Gaines • Combinés • Soutien-Gorge
Corsets • Prothèses Mammaires
Ceintures Médicales

31 rue de Verdun
Tél. 88.66.16.82 **67400 GEISPOLSHEIM-GARE**

lubrifiants **HAFA**

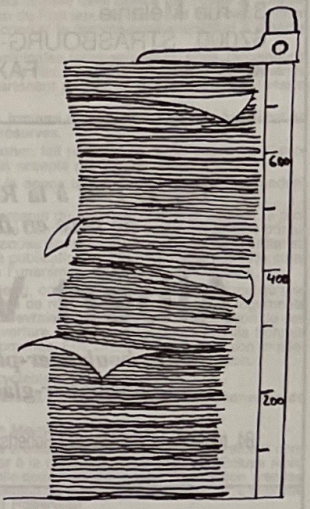
Etablissements B. PFISTER & Cie

9 rue de l'Industrie - **67723 HOERDT CEDEX**
Tél. 88.68.18.00 - Télex 880 662 F - Télécopie 88.68.19.85

Mobilisation sur le P.O.S.

800 signatures en 5 jours

L'idée que, sur les dossiers majeurs pour notre quartier, les diverses associations de défense de l'environnement ont tout intérêt à collaborer, pour définir une position commune, fait lentement son chemin. Dernier exemple : la mobilisation des associations sur le P.O.S.



Déjà mise en oeuvre, avec succès, contre le projet d'extension du Port aux Pétroles, elle a trouvé une seconde concrétisation, à l'occasion de l'enquête publique sur le projet de Plan d'Occupation des Sols: sous l'impulsion de Jean-Marie Brom, l'ADIR, l'ASSER, l'ACAR, l'association des pêcheurs, les naturistes du Blauelsand, la SOAS et l'APFR se sont associées, avec deux objectifs.

Tout d'abord, définir les «terrains d'entente», susceptibles, à propos du POS, de recueillir l'avis unanime des partenaires. Ont ainsi été pris pour cibles les projets de Pénétrante-Est, les conséquences prévisibles de l'urbanisation et le gel du Port aux Pétroles. La position inter-associative a été communiquée à la presse, lors d'une conférence sous les travées ombrageuses du Coq Blanc, le mardi 16 avril.

Ensuite, promouvoir cette position commune auprès des Robertsauviens, pour peser sur l'enquête publique en cours. 9.000 pétitions ont ainsi été distribuées sur le quartier, engageant les habitants à souscrire au texte commun.

Au total, ce sont quelque 800 signatures, qui ont été recueillies en cinq jours. Ce beau paquet de pétitions a enfin été transmis à la présidente de la Commission d'Enquête. A l'heure où nous mettons sous presse, les résultats de notre action ne sont pas encore connus. Malgré cela, un résultat positif peut déjà être mis à l'actif de notre action: la collaboration entre associations, originale la première fois, plus approfondie cette fois-ci, pourrait bien devenir habituelle...

— *POINT DE VUE*

TOTALEMENT RECUPERABLES

Vendredi 19 avril, journal régional de FR3, dans un sujet sur le POS à la Robertsau:

«On dénature complètement et systématiquement la Robertsau. On enlève son âme à cet ancien village et çà vient essentiellement du fait qu'on a dessiné le POS Place de l'Etoile là-bas, qu'on n'est pas venu sur place en dialoguer avec les gens du quartier et leurs représentants. J'aurais vu, pour ma part, des réunions de concertation avec les associations, les habitants, les architectes, les urbanistes, et pourquoi pas les promoteurs, afin d'arriver à un résultat qui soit vraiment le fruit d'une concertation.»

Qui a dit cela? Non, ce n'est pas le président d'une des associations unies dans l'enquête publique sur le POS. Çà n'est pas non plus un habitant du quartier, lisant un extrait d'un de nos derniers ECHO. Cherchez mieux...

Certains s'offusqueront d'apprendre que c'est Robert Grossmann, élu du quartier, d'opposition municipale, qui a tenu ces propos et crieront à la récupération politicienne de nos revendications. Dans la bonne tradition robertsauvienne, ils tomberont à nouveau dans ce piège de la politisation, qui, en fin de compte, a tant desservi notre quartier.

Car ne confondons pas les rôles. Notre boulot, c'est de veiller à la préservation de la qualité de la vie à la Robertsau. Pour cela, nous exprimons des idées, faisons des propositions, agissons de concert avec les autres associations du quartier, mobilisons les gens contre des projets qui nous paraissent atteindre le cachet du quartier. Notre public, c'est d'abord vous, les habitants de la Robertsau.

Le boulot des élus du quartier, c'est de relayer nos revendications, de les appuyer au sein de la Municipalité. Peu nous importent, en définitive, leur coloration politique et les moyens qu'ils utilisent pour cela, plus ou moins durs, c'est le résultat qui compte. S'ils y parviennent, nous aurons aussi atteint nos objectifs.

Nous devons continuer à distinguer la politique dite politicienne de notre travail associatif. Affirmons-nous donc *totalement récupérables* et réjouissons-nous du nombre croissant de ceux qui récupèrent nos idées...

Marc Hoffsess

ATELIER

NORBERT
BASCH

Architecte
Urbaniste

31 rue Mélanie
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
☎ 88 31 06 45 FAX 88 31 31 30



tournerie d'alsace

Tournage sur bois

Fabrication artisanale
Luminaires - Petits meubles
Balustres etc...
Liste de mariage

Moser Frères

Atelier :
23 rue du Village - **Tél. 88.72.13.09**
Magasin :
Rte de Strasbourg - **Tél. 88.72.36.37**
Kurtzenhouse - 67240 Bischwiller
A Colmar :
3, avenue d'Alsace
68000 Colmar - Tél. 89.24.99.52

Depuis 1908 à la Robertsau
de père en fils

Albert VEIT

votre boulanger-pâtissier,
chocolatier-glacier

84, route de la Wantzenau - Robertsau - ☎ 88.31.19.13

POMPES FUNÈBRES

ACKER

10, QUAI DES PÊCHEURS - **STRASBOURG**
Tél. 88 35 42 34

83, RUE BŒCKLIN - **ROBERTSAU**
Tél. 88 31 52 02

Permanence 24 h sur 24 au 88 35 42 34

RESTAURANT

La Vignette

29, rue Mélanie, 67000 Strasbourg - Robertsau
Tél: 88. 31. 38. 10
Fermé Samedi midi et Dimanche Terrasse en Eté

ÉLECTRICITÉ
GÉNÉRALE

chauffage électrique

DROELLER-SCHEER

64 route de La Wantzenau
ROBERTSAU
☎ 88 31 36 11

ENTREPRISE DE RAMONAGE

J. KIEFFER
Maître-Ramoneur diplômé

2, rue Maechling
STRASBOURG-ROBERTSAU
Tél. 88.31.15.15

Tous travaux de ramonage et certificat de conformité etc...
Conseils et devis gratuits

ORTHOPEDISTE – BANDAGISTE

André BERNDT
Orthopédiste-Bandagiste Agréé

Fabrication grand appareillage

- Prothèses - orthèses - corsets orthopédiques
- Releveurs de pieds - attelles diverses
- Semelles orthopédiques
- Colliers cervicaux - etc...
- Corsets de maintien
- Bas à varices

Rue Reisseissen (derrière Parking MATCH)
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
Tél. 88 41 96 77
Privé : 88 31 53 81

RUE DES JARDINIERS

Bilan de notre consultation

Notre petite consultation sur l'aménagement futur de la rue des Jardiniers a connu un beau succès, compte tenu des nombreuses sollicitations ou pétitions qui circulaient dans le quartier, sur le POS notamment. Nous avons recueilli une centaine d'avis, émanant principalement des riverains directs ou alentours de la rue des Jardiniers.

Et c'est la solution 2, qui a obtenu le plus de suffrages, à savoir l'aménagement paysager respectant les jardins de-devant et limitant la vitesse de circulation des voitures, au profit des autres usagers de la rue (cyclistes, piétons, écoliers), notamment entre les rues Mengès et de la Tanche. C'est même d'ailleurs un plébiscite, qui traduit bien l'aspiration des gens à des aménagements de rues plus qualitatifs et plus créatifs.

Le principe du sens unique pour voiture n'a pas été contesté, certains demandant même son extension à la totalité de la rue. La question sur la circulation des deux-roues à contresens des voitures n'a eu que peu de réponses, mais quasiment toutes furent positives.

Reste à convaincre les services techniques de la Ville d'imaginer un aménagement qui ne conduise pas à la banalisation de cette rue. L'ADIR suit le dossier et organisera la concertation avec les riverains.

Enfin, à l'occasion de cette consultation, quelques personnes ont exprimé le souhait qu'une liaison soit créée entre la rue des jardiniers et la rue du Dr Freysz. Cette suggestion, — déjà avancée par l'ADIR —, qui concerne des terrains compris au POS dans l'emprise publique du futur axe nord-sud, permettrait de créer un nouvel accès piéton à l'école Adler et d'imaginer un parking de délestage, non loin du centre de la Robertsau.

■ M. H.

Assemblée générale 1991 de l'ADIR

Elle a eu lieu le 12 avril 1991 dans la Salle des Associations du Coq Blanc. Une centaine de personnes étaient présentes, parmi lesquelles les élus du quartier : Mme Geng, Mme Bach-Geny, M. Quintiliani, M. Grossmann ainsi que M. Klotz. MM. Bardet, Coulaud et Matter, Présidents respectivement de l'ACAR, de l'ALCI et de ZONA, étaient également présents.

Mme Trautmann, Maire de Strasbourg, nous rejoindra en cours de soirée.

M. Edgar Herrmann, Président de l'ADIR, remercie ces personnalités et fait observer une minute de silence à la mémoire de M. Henri Kubler, membre du Comité décédé en février dernier.

Dans son rapport d'activité, il insiste plus particulièrement sur cinq aspects de notre engagement :
— la parution régulière de l'ECHO,
— le P.O.S., matière à un travail permanent de réflexion et de propositions, effectué dans le cadre des réunions avec les techniciens de la Ville et des permanences régulièrement tenues par l'Association,
— la participation à différentes enquêtes publiques comme celle dont a fait l'objet le Lotissement « Renaissance » ou celle portant sur l'extension du Port aux Pétroles. Sur ce point, l'action menée avec les autres Associations du Quartier a conduit le commissaire-enquêteur à émettre un avis défavorable,
— la participation à différentes Commissions municipales (environnement, sites, circulation),
— les recours intentés en 1990 : contre la S.C.I. « St Fiacre », qui avait déposé une demande de permis de construire sur des terrains ne lui appartenant pas, ou contre le projet d'extension de la Cité Universitaire.

Ouvrant la partie plus formelle de la réunion, M. B. Irrmann donne lecture du procès-verbal de l'Assemblée Générale 1990, qui est accepté sans réserves.

Dans le bilan de l'exercice 90/91, M. F. Karch, trésorier, fait ressortir un faible excédent et propose que la cotisation soit portée à 50 F, ce qui est accepté par l'Assemblée.

Mme Bach-Geny et M. Beck, réviseurs, confirment la bonne tenue des comptes et demandent que soit donné quitus au trésorier.

M. Felix, Président d'Honneur, remercie les commerçants du Quartier pour leur soutien. Il propose ensuite à l'Assemblée la composition du nouveau Comité. Aux trois membres démissionnaires succèderaient Mme Huguette Schwartz et MM. Jacques Gratecos et Marc Danon, au secrétariat. M. Irrmann occuperait le poste de responsable de la publication de l'ECHO. Cette nouvelle composition du comité est acceptée par l'Assemblée à l'unanimité moins deux abstentions.

Le débat s'engage alors sur la Cité de l'Ill. Mme Geng, conseillère municipale, informe qu'une enquête de la D.D.E. est en cours, que le programme de rénovation y concerne 115 logements et que les nouveaux statuts de l'Habitation Moderne devraient permettre une accélération de ces travaux. Elle s'interroge sur la compatibilité de l'ouverture au public du Parc de la Villa Schmitt avec la présence du centre de postcure pour toxicomanes. Elle exprime également son inquiétude devant la possible transformation de la rue de la Sauer en axe à forte circulation.

Plusieurs participants jugent dangereuse la piste cyclable de la rue de l'Ill.

M. Coulaud s'inquiète, lui, de la fermeture d'une classe à l'école Schwilgué, et M. Jeanvoine de la menace de suppression de jardins ouvriers.

Le Président souhaite alors la bienvenue à Mme le Maire.

Il lui propose d'emblée d'attribuer à la Robertsau les crédits affectés à un projet visiblement contesté par la population de l'Elsau et de les consacrer à la construction du pont de l'Ecluse Nord dont l'urgence est généralement reconnue. Il renouvelle deux propositions de l'Association : remise en eau du Canal des Français et réouverture à la circulation de la route EDF. En leitmotiv, il exprime le souhait de voir enfin maîtrisée l'urbanisation à la Robertsau.

Les motifs d'inquiétude ne manquent pas en effet : problèmes de circulation dans le Centre, importance et insertion d'une construction de 200 bureaux rue Jeanne d'Arc, accompagnement social et des équipements publics insuffisants, manque de pistes cyclables. On souhaite une extension et une intensification des transports en commun, la garantie d'un nombre suffisant de places de parking pour « dynamiser les commerces » (M. Bardet), le maintien d'un passage cycliste et piétonnier derrière le futur Palais des Droits de l'Homme (M. Grossmann).

Dans sa réponse, Mme Catherine Trautmann reconnait le manque d'une école à la Robertsau, et convient que les mesures prises (bâtiment provisoire à l'Ecole Adler) relèvent du colmatage, que la piste cyclable du Palais ne peut être réalisée pour raisons de sécurité, que les difficultés de stationnement sont bien réelles au Centre et précise à ce sujet que la proposition d'aménagement de la Place du Corps de garde sera examinée.

L'extension des lignes de la CTS est déjà prévue. Sur les problèmes les plus graves, elle apporte quelques apaisements : le tracé de la Pénétrante Est n'est pas définitif, et la construction du Pont de l'Ecluse est devenu prioritaire pour créer un nouvel accès au Port aux Pétroles.

C'est à M. Klotz, adjoint à l'Urbanisme, que revient la présentation du dossier « Centre Robertsau ». Il nous informe qu'un projet sera bien arrêté d'ici l'été, et qu'il sera présenté aux Associations. Il souligne que le souci de la Municipalité est de freiner les ardeurs des promoteurs jusque-là. Il fait remarquer que le projet « Jeanne d'Arc » sera créateur d'emplois. Quant à la nécessité de la construction d'un nouveau pont sur le Muhlwasser, il observe que ce n'est pas plus onéreux que d'élargir l'ancien pont vers le Doernel et que d'autres propositions pourront être étudiées.

M. Hoffsess, Vice-Président, recentre le débat : comment structurer le passage d'un passé villageois à un présent de banlieue urbaine ? Il exhorte la Municipalité à jouer davantage le jeu du partenariat avec les Associations, et rappelle que c'est l'attachement de la population à son quartier qui motive les doléances déjà exprimées, en y ajoutant celles du reclassement « ND » des parcs St François et de Pourtalès, du maintien du cachet très spécial des petites rues du quartier par des mesures appropriées et celle de la suppression du projet d'axe Est-Ouest.

Une réunion au contenu très riche, et qui se termine, à l'invitation du Président, par le verre de l'amitié.

Marc DANON

En marge de l'A.G. Distribution de coups

Loin d'avoir été un pugilat organisé, l'A.G. de l'ADIR a quand même vu, de la part de nos chers élus, la distribution d'une série de coups, plus ou moins bas.

Coup de blues d'abord, pour Jacques Gratecos, un des animateurs de l'ARPE et nouveau membre du comité de l'ADIR, quand il a entendu Jean Klotz, l'adjoint chargé de l'urbanisme, affirmer « *qu'il fera tout pour que la Cité Universitaire se fasse* ». Concertation bien comprise...

Coup de filet ensuite, pour Jean-Charles Quintiliani, adjoint chargé de la police, dont les zélés fonctionnaires ont intercepté, en cours de réunion, un des deux voyous, qui, loin de soupçonner la qualité du parterre officiel de notre réunion, avaient imprudemment braqué la voiture d'une adhérente. Efficacité policière...

Coup fourré de Magdeleine Bronn, qui a jugé bon de boycotter l'A.G., puisque les Verts n'ont pas été associés officiellement à l'opération menée par les Associations robertsauviennes, dans le cadre de l'enquête sur le POS. Son mari Jean-Marie, grand initiateur de cette opération, avait pourtant souhaité qu'elle fût a-politique et elle le fut...

Coup de sang enfin, pour Robert Grossmann, conseiller général, qui s'est étonné, en coulisses, du caractère « gentillet » de notre AG, vis-à-vis de Mme le Maire : « quand on a la chance d'avoir le Maire en personne, on le secoue autrement...! » Désolé, c'est pas nos méthodes...

M. H.

NUISANCES

Pschutt ! ! ! Moins de bruit !...

Le bruit est considéré comme l'une des principales nuisances de la vie moderne.
Nous sommes tous exposés quotidiennement à des bruits ambiants de 50 à 60 décibels atteignant même des pointes de 90 à 100 décibels dans la rue avec une circulation intense de véhicules ou à proximité des autoroutes ou d'un aéroport. (Le décibel = db est l'unité de mesure du bruit.)

Les bruits = une grave atteinte à la santé

L'excès de bruit provoque toutes sortes de perturbations dans l'organisme : le bruit passe de l'influx auditif dans le système nerveux central et peut être ainsi la cause d'une détérioration générale du psychisme, tout à fait relative d'ailleurs selon la personnalité de chacun.

A un niveau moyen (50 à 70 db) le bruit augmente la tension de l'hypertendu, la dépression du déprimé. Il modifie le rythme de la respiration, l'accélération du rythme cardiaque et entraîne également un ralentissement de l'activité musculaire et des troubles gastriques.

Dans la nuit, le bruit interrompt le sommeil profond et empêche de rêver. Le rêve est, on le sait, un facteur vital de régénération de l'esprit. On a pu déterminer qu'une moto pétaradant à travers une ville réveillait des milliers de personnes.

Un bruit intense (de 70 à 90 db) perturbe le système hormonal en provoquant de fortes décharges d'adrénaline et quand le bruit est irritant, ininterrompu, il peut en résulter un état dépressif, une aggressivité incontrôlable de l'individu.

Les médecins et la réglementation estiment maintenant qu'un bruit supérieur à 90 db est nuisible pour la santé et des mesures doivent être prises sur les lieux du travail quand cette limite est dépassée.

La réglementation concernant les logements définit également des niveaux d'isolation à atteindre entre logements et les mesures à prendre par les constructeurs par rapport aux bruits des transports terrestres dans les rues à grande circulation.

Les bruits de la Robertsau

De nombreux habitants de la Robertsau et des quartiers environnants — Wacken, Conseil des Quinze — sont gênés par le bruit de jour comme de nuit. Le bruit est encore plus pénible quand il fait beau et qu'on veut prendre un bain de soleil ou la nuit quand on veut dormir la fenêtre ouverte parce qu'il fait chaud.

Ces bruits gênants ont bien pour origine les véhicules et motos transitant à travers la Robertsau mais aussi les appareils ménagers, la radio ou la télé, la tondeuse à gazon, le chien qui aboie... Les bruits nocturnes, quand la majorité des gens aspirent à dormir, sont beaucoup plus gênants :

— les véhicules à moteur rentrant des discothèques à pleine vitesse au milieu de la nuit
— les bruits des installations industrielles du Port aux Pétroles, des ventilateurs des Grands Moulins ou des manipulations de tôle des Badische Stahlwerke de Kehl se propagent à travers toute la Robertsau la nuit et gênent énormément les habitants des quartiers Est de la Robertsau
— dans le quartier même il y a le bruit des climatiseurs ou des frigos des supermarchés, les ventilateurs des Papeteries qui sifflent toute la nuit
— il y a aussi les bruits intermittents comme les sirènes d'alarme des voitures, des magasins, des maisons qui se mettent en marche d'une façon intempestive
— et puis parfois le chahut de clients d'un restaurant et le bruit de la sono d'une boum qui dégénère... tard dans la nuit.

Que faire pour assurer le calme et le silence ?

Il faudrait déjà que chacun prenne conscience des gênes qu'il occasionne à ses voisins ou concitoyens dans la vie courante : en faisant tourner le moteur de sa voiture la nuit dans la rue, en règlant trop fort sa radio ou sa télé, en coupant le gazon le dimanche après-midi alors que la réglementation l'interdit pour assurer le repos à chacun au moins une fois par semaine.

Parfois un peu de bon sens et le souci du respect des autres permet déjà de lutter efficacement contre les bruits et d'améliorer la qualité de la vie de tous.

En ce qui concerne les usines, les commerces qui par leurs installations bruyantes gênent les riverains le jour et parfois, il faut que les Services officiels imposent les mesures adéquates pour limiter les bruits et nuisances à la source au moment de la construction. Et que des contrôles réguliers garantissent le respect des réglementations qui restent à préciser en fixant des seuils de tolérance plus acceptables en cas de voisinage avec des habitations. Et puis au niveau de la délivrance des permis de construire il faut éviter de laisser implanter des industries avec des nuisances à proximité des quartiers résidentiels.

La réglementation et les recours

La réglementation existe pour les logements et pour les établissements industriels mais mérite d'être révisée et complétée : des études sont paraît-il en cours au niveau européen pour uniformiser et améliorer les garanties pour les usagers.

Les difficultés apparaissent souvent au niveau des applications et du contrôle des niveaux de bruits dont la mesure n'est pas toujours facile surtout si l'on n'a pas les appareils adaptés pour enregistrer.

Le Service « Hygiène et Santé » de la Ville vient d'acquérir un tel sonomètre et vous pouvez faire appel à lui en téléphonant au 88.60.90.90 poste 7047 ou alors à la Préfecture au Service des installations classées pour les nuisances industrielles, tél. 88.32.99.00. En cas de troubles de voisinage en dehors des heures de bureau vous pouvez faire appel à la Police municipale au 88.84.13.05 ou au 17.

■ E. Herrmann

QUESTIONS A...

M. Michel SCHMITT
Adjoint au Maire chargé de l'Action Educative

L'augmentation rapide de la population de notre quartier pose de nombreux problèmes : évolution du tissu urbain, circulation, équipements publics, etc... Ceux liés à la scolarisation des enfants se posent avec toujours plus d'acuité. L'ECHO fait, avec M. Michel Schmitt, l'adjoint au maire chargé de l'Action Educative, le point sur cette question.

1 ***Ecole de la Robertsau - rue Adler :*** *l'extension provisoire, votée par le conseil municipal du 13 mai 1991, peut-elle s'envisager ailleurs que dans la cour, au détriment d'un espace jugé actuellement suffisamment restreint ? La Ville envisage-t-elle la création d'un nouvel établissement scolaire, notamment dans le secteur Est ?*

Permettez-moi, tout d'abord, de donner en quelques mots les raisons qui nous obligent aujourd'hui à installer un pavillon.

Le groupe scolaire de la Robertsau, rue Adler, a été conçu avec 6 classes maternelles qui ont été mises en service en septembre 1985 et 12 classes élémentaires dont la mise en service s'est faite un an plus tard, en septembre 1986.

Dès la rentrée scolaire de 1989/1990, l'ouverture d'une septième classe maternelle s'est avérée nécessaire, de sorte que la salle réservée initialement à la garderie a dû être aménagée en salle de classe alors que cette même garderie a été transférée dans le restaurant scolaire. En même temps nous avons agrandi, en accord avec l'Inspection Académique, le secteur scolaire de l'Ecole de la Niederau en l'élargissant vers le Sud permettant ainsi de restreindre le secteur de la Robertsau vers le Nord.

Pour septembre 1991, une ouverture de classe est prévue à l'école élémentaire, mais il n'y a plus aucun local de disponible.

La seule solution envisageable à très court terme, et solution transitoire bien entendu, est celle de l'installation d'un pavillon. L'endroit précis pour l'installation de ce pavillon n'est pas arrêtée : votre proposition de l'installer sur les terrains disponibles derrière l'école est d'ailleurs à l'étude.

2 ***Ecole de la Niederau -*** *Dans quel délai s'effectuera le réaménagement de l'Ecole de la Niederau (suite au déménagement du Centre socio-culturel de la Robertsau ? Où en est le projet d'ouverture d'un restaurant scolaire dans cet établissement ?*

Il était prévu que le troisième bâtiment de l'Ecole de la Niederau utilisé par le Centre socio-culturel soit affecté dès la rentrée prochaine aux écoles maternelles et élémentaires. Les travaux nécessaires à la réhabilitation, pour une utilisation scolaire de ce bâtiment, sont tels qu'il n'est pas envisageable de l'utiliser dès septembre prochain (remise en peinture, installations sanitaires, boiseries, travaux divers sont en effet nécessaires). Il n'y aura donc pas de service de restauration pour l'année scolaire prochaine.

3 ***Cité des Chasseurs -*** *Quel avenir est amené à connaître l'Ecole Pourtalès de la Cité des Chasseurs ?*

4 ***Ilôt de la Renaissance -*** *Qu'est-il prévu sur le plan scolaire par rapport à l'importante opération immobilière de l'Ilôt de la Renaissance ?*

L'avenir de l'Ecole Pourtalès, la scolarisation des jeunes de l'Ilôt de la Renaissance, la création d'un nouvel établissement scolaire rue Kempf, celle d'un restaurant scolaire à la Niederau, sont des questions qui sont étroitement liées. Plusieurs études sont en cours.

Il est essentiel de mener une réflexion globale tenant compte de tous les secteurs et ceci sur l'ensemble de la Robertsau, Cité de l'Ill comprise. Si les études nécessaires et la prospective indispensable avaient été menées avant la construction du groupe scolaire de la rue Adler, nous ne serions pas dans l'obligation, pour la rentrée prochaine, de faire installer un pavillon.

5 ***Collège de la Robertsau -*** *Qu'en est-il du découpage scolaire au vu duquel les élèves en âge d'entrer au Lycée seront rattachés au nouveau Lycée Nord à Bischheim, alors que selon la logique ils devraient dépendre du Lycée Kléber ?*

On est en droit aujourd'hui d'être perplexe devant les réactions de certains représentants de parents d'élèves et du Conseiller général de la Robertsau alors que le site du Lycée Nord a été retenu voilà quatre ans. Certes le choix de cette implantation, pour un Lycée Nord, n'a pas été le plus judicieux.

Les raisons invoquées par ceux qui sont opposés à cette sectorisation, sectorisation qui lorsqu'elle fut présentée aux partenaires (Fédération de Parents d'Elèves et Collectivités) ne souleva d'ailleurs aucune contestation, ne se justifient pas. Quelles sont ces raisons ?

— ce choix compromettait l'avenir du Collège Boecklin ; il n'en est rien, bien au contraire, le développement du Collège se voit ainsi nettement renforcé
— problème de transport : les dispositions visant à améliorer la desserte CTS vers le Lycée sont acquises
— quelles sont alors les vraies raisons ? Seraient-elles d'ordre socio-culturel ? Alors il faut le dire clairement.

Il n'est ni concevable, ni raisonnabble d'envisager que les jeunes de la Robertsau, en âge d'aller au Lycée, ne poursuivent pas leurs études au Lycée de Bischheim alors que certaines habitations de la Cité de l'Ill n'en sont séparées que par la rivière et que les constructions de logements se font déjà et se feront, essentiellement dans les prochaines années, au Nord-Est et au Nord-Ouest du quartier, donc plus proche de Bischheim que de la Place de Bordeaux.

Les lycées scolarisent généralement des jeunes de plusieurs communes : c'est ainsi que les établissements strasbourgeois du second cycle accueillent un grand nombre de lycéens habitant hors de Strasbourg. Dans le domaine de la formation, il me paraît essentiel de penser en terme d'agglomération et non en terme de territoire communal.

Michel Schmitt
Adjoint au Maire
chargé de l'Action Educative

RESTAURANT

A L'Aigle d'Or

CHEZ ROBERT

- Plat du jour
- sa carte midi et soir
- Pierrade, les vendredi et samedi soirs

181, ROUTE DE LA WANTZENAU
67000 STRASBOURG TEL. 88 31 24 55

De Salade, s'Gemues und d'Kritter
Boddefrisch s'ganze Johr!

La Cueillette

Bernadette et Charles KOEPF
Maraîchers

Rue de la Roue - Robertsau
Tél. 88 31 19 26

Salon Coiffarelle

Josiane Delfosse

109, route de la Wantzenau
67000 Strasbourg Tél. 88 31 45 30

PHILDAR

72, RUE BŒCKLIN STRASBOURG-ROBERTSAU

Girardot Christiane

- ★ FILS A TRICOTER
- ★ COLLANTS
- ★ BAS
- ★ CHAUSSETTES
- ★ CONFECTION
- ★ MERCERIE

Tél. 88.31.14.06

Pressing de la Robertsau

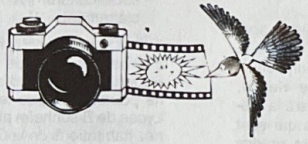
75, route de La Wantzenau
67000
STRASBOURG - ROBERTSAU
TEL. 88 31 18 33

Photo-Ciné FRITZ

- Travaux Photos en 24 h
- Photos d'Identité
- Reportage - Mariage
- Portraits

109, Rue Boecklin
67000 Strasbourg-Robertsau

Tél. 88.31.43.10



Epicerie Fine « METZ »

Livraison à domicile
88 31 50 36

GRAND CHOIX EN FRUITS - LÉGUMES
CORBEILLES DE FRUITS SUR COMMANDE
A l'angle de la rue des Jardiniers et de la rue Menges

GARAGE MUNCH PAUL

Agent CITROËN
☎ 88.31.06.01

Mécanique
Tôlerie

Restaurant

« Joyeux Pêcheur »

Mme Betty KIEFFER

— sa tarte flambée au feu de bois
— sa carte « SPECIALITES ALSACIENNES »

Ouvert tous les jours de 18 h à 23 h
Fermé les midis

59, Route de La Wantzenau
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU - Tél. 88 31 00 04

OPTIQUE DE LA ROBERTSAU

accueil, choix, qualité

96 rue Boecklin
67000 STRASBOURG
Tél. 88.31.65.24

PHOTO

B. Irrmann





Le cheval à la fête





C'est au Hechner, ce coin de Far-West perdu entre la Cité de l'Ill et la Robertsau, que l'Association des Amis du Cheval de Strasbourg a tenu sa fête annuelle. Cow-boys, calèches et cavalières s'étaient donné rendez-vous pour célébrer le cheval. On a pu cotoyer les équidés, admirer leur crinière, tater leur croupe, avant d'assister à des démonstrations de dressage. Seule la pluie est venue troubler la fête. Mais ça, c'est la dure loi de l'Est !



CITE U

Les projets se suivent et se ressemblent

Trois projets,trois demandes de permis pour une nouvelle cité, et une rue fantôme : tel est l'exploit qu'ont accompli le CROUS, la ville de Strasbourg et l'architecte à la mode, Claude Vasconi, pour tenter de réaliser une cité universitaire de 219 chambres. Un an après, on en est encore aux balbutiements sans savoir si, un jour, le bâtiment sortira de terre.

Un troisième projet concernant la construction de l'extension de la résidence universitaire de la Robertsau, déposé en mairie et consultable depuis le 21 mai par les intéressés. Hélas, trois fois hélas, impossible d'en prendre connaissance...Le 21 mai à 14h, le bureau où tout un chacun pouvait examiner les documents était bien ouvert, les lumières allumées, mais à 14h2O, les fonctionnaires chargés de le présenter au public n'étaient pas encore revenus à leur poste! C'est beau la vie d'un fonctionnaire municipal.

Mais, ce troisième projet doit être bien intéressant. Il tient certainement compte de l'avis des riverains. Il souligne vraisemblablement que le nouveau bâtiment est surdimensionné, qu'il serait davantage à sa place sur un terrain plus vaste, bref ailleurs. Pas du tout! Le troisième projet est identique au second qui lui même ressemblait au premier. Alors reprenons l'affaire à la case départ.

RETOUR A LA CASE DEPART

Un premier projet est présenté en juin 199O. Ses partisans: ceux qui n'habiteront jamais le bâtiment ou qui en seront très éloignés, à savoir la direction du CROUS (quai du maire Dietrich, il n'est pas question de construire une barre de cinquante mètres de béton), ainsi que certains élus pour lesquels la Robertsau ne présente aucun enjeu électoral. En revanche, le projet fait l'unanimité des Robertsauviens contre lui. Non que les Robertsauviens, comme le prétendait l'adjoint Klotz après l'assemblée générale 91 de l'ADIR, n'aiment pas les étudiants, mais parce qu'au contraire ils les connaissent, les apprécient et constatent que les conditions actuelles sont idéales pour la poursuite de leurs études. En effet, peut-être serait-il bon dans toute cette affaire d'évoquer d'abord les étudiants. Ne sont-ils pas les grands oubliés ? Ne seront-ils pas les grands perdants ? Plus de 9OO étudiants résident dans l'actuelle cité universitaire. Plusieurs dizaines de maisons particulières jouxtent le terrain où elle est située. A-t-on jamais entendu parler d'incidents ou de problèmes entre étudiants et riverains ? L'entente est parfaite.

La CTS n'ayant pas jugé bon d'installer un arrêt de bus près de leur cité, les riverains se font souvent un plaisir d'emmener les autostoppeurs qui doivent rejoindre leurs facultés.

Il ne serait donc plus question pour les étudiants amateurs de foot de jouer sur leur terrain favori... qui devrait accueillir la future cité U. Il leur restera, il est vrai, les salles de télé de la cité pour suivre les retransmissions sportives. Mais ne les traite-t-on pas déjà bien mal ces étudiants ? les DNA au 14.12.90 nous apprennent qu'ils avaient eu très froid dans leur chambre, l'hiver dernier. La directrice du CROUS, dans le même article, admettait qu'on avait, lors de la construction «utilisé une technique de murs rideaux peu onéreuse et rapide à poser». Tant pis si, plus tard, on paie les pots cassés, en l'occurence 25.OOO F de travaux par chambre, soit une dépense supplémentaire de 22,5 millions de francs (plus de deux milliards de centimes pour isoler les chambres). N'est-on pas en train de recommencer les mêmes erreurs ?

VITE FAIT, MAL FAIT.

Le premier projet présentait assurément toutes les caractéristiques d'un travail vite fait, mal fait.Toutefois, il avait l'avantage d'être un modèle de concision: l'étude d'impact, par exemple, n'occupait que quelques lignes! Que voulez vous, le temps pressait et ne suffisait pas pour réaliser une étude d'impact conforme à ce que définit la loi. Les riverains, venus consulter les plans, se rencontrent dans le bureau du commissaire enquêteur. En sortant ils décident de se constituer en association. C'est ainsi que nait l'ARPE*. Ils contactent rapidement l'ADIR qui, déja, avait relevé de bien graves manquements aux règlements en vigueur. Maître Michel Fristch, spécialiste de droit administratif, se charge du dossier. Conjointement, l'ARPE, l'ADIR et des particuliers attaquent le projet devant le tribunal administratif. En novembre, les juges prononçent le sursis à excécution: le projet n'est pas conforme aux définitions du réglement municipal de construction. Manque notamment l'étude d'impact; de plus l'accès automobile au parking du nouvel immeuble n'a que 3 m de large au lieu des 4,5 réglementaires.

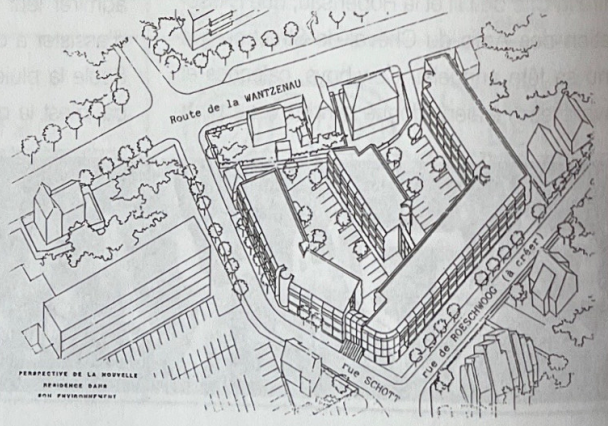
Des infractions au règlement que les riverains, l'ARPE et l'ADIR avaient relevées avec leur avocat. Ni les architectes, ni le CROUS, ni les services de la ville (qui avaient délivré le permis) ne les avaient remarquées.

Les auteurs du projet corrigent leur copie, suppriment dix chambres, agrandissent le passage automobile et, en janvier 91, un deuxième permis de construire est accordé tout aussi vite que le premier. Fin avril, on apprend qu'un troisième projet a vu le jour avec, enfin, une étude d'impact. Cela laisse supposer que la seconde mouture devait être bien médiocre.

Le 16 mai le tribunal se réunissait pour se prononcer sur le fond. Il n'a pas encore tranché. Pour faire passer le projet ...on n'a pas hésité à inventer une rue. Elle se nomme rue de Roeschwoog, elle n'existe que sur les plans. Grâce à cette voie la limite arrière deviendra une limite latérale non soumise au recul de 7 m. Et cela au moyen d'une rue fantôme. Habile, non?

* ARPE: Association Robertsauvienne de Promotion de l'Environnement 52, rue Schott Robertsau

J. GRATECOS



PERSPECTIVE DE LA NOUVELLE RESIDENCE DANS SON ENVIRONNEMENT

AUJOURD'HUI DU GAZON, DEMAIN DU BÉTON !!!

RUE JEANNE D'ARC

Un projet miroitant

Le promoteur de l'ensemble immobilier des Halles de Strasbourg pourrait bien faire un émule jusqu'au coeur de la Robertsau à en juger par un projet porté sur la place publique il y a quelques mois de cela. La trame de ce nouvel épisode urbanistique a pour cadre la rue Jeanne d'arc, à deux pas de l'Eglise Saint Louis.

L'entreprise Massor située sur le terrain des anciens établissements Stenger se trouvant un peu trop à l'étroit dans ses locaux actuels se prépare à dans ses locaux actuels se prépare à déménager pour une contrée voisine. du permis de construire délivré par la ville de Strasbourg le 25 janvier 91, devrait s'ériger un immeuble de 200 bureaux sur une surface approchant les 5000 mètres carrés.

Or ce projet, de par son ampleur, inquiète bon nombre de riverains. Ceux ci, avec la collaboration de l'ADIR, n'ont pas tardé à faire connaître leurs divers motifs de désapprobation par l'intermédiaire d'une pétition adressée à Monsieur l'adjoint chargé de l'urbanisme. Ils s'inquiètent notamment des problèmes de l'intégration d'une telle construction dans le site actuel, et des nuisances que celle ci engendrera.

UN SECTEUR SENSIBLE

Que penser ainsi des conséquences paysagères de l'édification d'un bloc de béton de 15 mètres de haut et de 50 mètres de long en tôle d'aluminium et verre réfléchissant, de son intégration dans un site qui comprend à proximité immédiate des batiments publics tels le collège de la Robertsau, l'Eglise Saint Louis et son presbytère dont les caractères architecturaux spécifiques ont une valeur certaine. Dans un ilôt où certains batiments tel l'immeuble du 93-95 rue Boecklin, écrasent l'environnement par leur masse et leur laideur, est - il nécessaire d'y implanter une nouvelle verrue architecturale ? On ne peut que regretter que les batiments de l'ancienne Robertsau ne soient pas classés afin de justifier un périmètre de protection

DESSERTE , ACCÈS...

Une autre source d'inquiétude, et non des moindres, est liée à l'importante augmentation du trafic qu'entraînera une telle réalisation, de surcroît dans une rue où la voierie est déja mal adaptée à la circulation (5 à 6 mètres de largeur et sans trottoir) et où la sécurité des piétons et des cyclistes est actuellement on ne peut plus précaire.

Et même la perspective d'un élargissement , mais qui ne pourra être à la mesure de celui que prévoit l'étude d'impact, ainsi que l'aménagement de trottoirs, au détriment bien entendu de bon nombre de jardins de devant, ne résoudra tous les problèmes du flux de voitures engendrés par l'ouverture de plus de 200 .bureaux. Quant aux voies d'accès telle la rue Boecklin, elles sont déja saturées aux heures de pointe.

...ET STATIONNEMENT

Le problème du stationnement, tel qu'il se présente jusqu'à présent, ne fera qu'empirer et l'on peut craindre que la construction d'un garage en souterrain et quelques places en surface ne suffisent pas. Pour en juger, il suffit d'observer en journée les abords du centre administratif, place de l'étoile.

Suite à ces divers griefs, l'ADIR s'est jointe à quelques riverains pour une requête en annulation et sursis à exécution de l'arrêté du 25 janvier 1991.

Affaire à suivre , d'autant qu'il pourrait bien s'agir là d'une première phase d'un ensemble immobilier amené à s'étendre sur cet ilôt du centre de la Robertsau.



L'église st Louis, son presbytère,le temple protestant, un patrimoine et son environnement à protéger à tout prix !

L. MOEDER

Message comme une image

B. Irrmann



Opération de charme : sur le terrain qui a servi de décharge (gravats, bitumes et... quoi d'autre ?) et où l'on pouvait craindre de voir un jour pousser des cuves, le port aux pétroles reboise. En y plantant des bouleaux, des noisetiers et... des charmes.

NOMINATION D'UN MONSIEUR VELO

Cela faisait bientôt dix ans qu'une telle réunion n'avait plus eu lieu. L'autre jour dans le salon carré de la cité administrative, techniciens, élus et associations étaient réunis autour de la même table pour parler exclusivement du vélo. C'est que du coté de la mairie l'on semble enfin décidé à faire avancer les différents dossiers deux roues « Le développement du réseau cyclable s'inscrit dans la politique de modération du trafic engagée par la municipalité et nous voulons avancer dans les réalisations concrètes » dira M. Jean Charles Quintiliani, l'adjoint au maire chargé de la circulation. Et d'annoncer la nomination d'un monsieur vélo en la personne de M. Hausser, technicien qui sera chargé du suivi des différents dossiers cyclistes. Mesure accueillie favorablement par les associations présentes (le CADR et l'ADIR). Trop souvent, leurs doléances se perdaient dans les services et n'aboutissaient pas.

Les choses devraient donc bouger sur ce point dans les tout prochains temps. Les associations n'ont pas manqué de dire que cette réunion devait s'inscrire dans le cadre d'une concertation permanente. Ce qui suppose que soit mis au point un programme de travail d'une part, un mode d'instruction des dossiers d'autre part, et, bien sûr, un budget. (Pour 1991 celui-ci est de 2,2 millions de francs). Autre demande formulée que la nomination d'un technicien du vélo soit accompagnée par la nomination d'un élu chargé de ces questions.

Différents dossiers attendent ce groupe de réflexion. La mise au point d'itinéraires cyclables continus et sécurisants demandera encore beaucoup de travail. Il est aussi fortement question d'instaurer un nouveau système d'arceau pour le stationnement des vélos et d'interdire l'accès aux pistes cyclables pour les cyclomotoristes.

Des réunions en perspective.

B. Irrmann

ETABLISSEMENTS

WERNERT F.

INSTALLATIONS SANITAIRES
PLOMBERIE
CANALISATIONS
ZINGUERIE
TOUS TRAVAUX DE TOITURES/ISOLATION

76a, rue des Jardiniers
67000 STRASBOURG ROBERTSAU Tél. 88.31.03.20

RÊVE OU CAUCHEMAR

Vos réactions

Peu de réactions au dernier « Rêve ou cauchemar » (voir Echo n° 176). Il y était question, rappellons le, de la forêt de la Robertsau. Le scénario catastrophe prévoyait une réduction de surface de moitié suite à l'extension du port aux pétroles ainsi qu'un dépérissement rapide des arbres rescapés du à une pollution atmosphérique d'enfer. La municipalité engageait une action de mise sous perfusion des arbres et sauvait ce qui pouvait l'être.

Une personne estime, pleine de tristesse, que « tout celà ne serait que le prolongement de ce qui se passe depuis 20 ans ». Une autre a trouvé notre vision bien en dessous de ce que pourrait être notre futur. Pour elle, c'est sûr, en 2009, il ne restera plus rien de la forêt.

Une autre, enfin, a vécu notre cauchemar comme un rêve, sans trop y croire cependant, estimant que le plan de sauvetage n'était de toute façon « qu'une promesse de plus qui ne se réaliserait pas... »

■ B.I.

REVE OU CAUCHEMAR

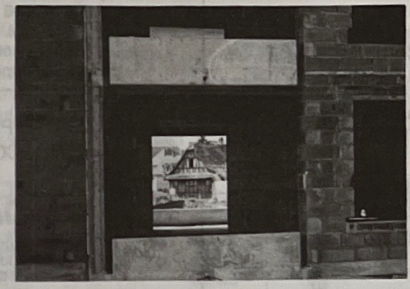
Dans chaque numéro, nous vous présentons nos rêves ou nos cauchemars pour la Robertsau. Nous le faisons pour alimenter vos propres réflexions sur l'avenir de notre quartier et vous donner une occasion supplémentaire de vous exprimer. Cette fois, nous avons rêvé que les Robertsauviens se mobilisaient pour préserver et mettre en valeur les éléments les plus attachants du patrimoine naturel, architectural et paysager du quartier. Alors, pour vous, rêve ou cauchemar?

Une Charte et un Fonds pour le patrimoine de la Robertsau

C'était l'ambiance des grands jours, vendredi soir dans la grande salle du Centre socio-culturel de la Robertsau, où était signée la Convention pour la Sauvegarde du patrimoine architectural et urbain de la Robertsau.

Cette charte, co-signée par le maire Mme Delaville, les élus du quartier, dont M. Laüchmann, conseiller général, et les représentants des associations robertsauviennes, constitue en fait le document de référence pour l'intervention publique dans ce quartier.

Il recense, à l'aide de croquis et de plans, les éléments des patrimoines historique, urbain, architectural et naturel à sauvegarder, les zones à intérêt paysager, mais aussi les points noirs, qu'il faudra faire disparaitre. En tant que tel, il s'imposera aux services techniques de la municipalité, qui en intégreront les principes dans les procédures administratives classiques.



Dans son allocution, le maire de Strasbourg ne manqua pas de souligner la qualité du travail réalisé, depuis deux ans, par l'ensemble des partenaires agissant, à des degrés divers, sur le quartier: «Le résultat atteint démontre clairement que seuls des débats dépassionnés sont porteurs, quand l'essentiel est en jeu.»

Et d'annoncer que certains éléments contenus dans cette charte devraient amener, à court terme, à une adaptation du P.O.S. sur la Robertsau: «Cela pourra être mené à bien, dans le cadre de la révision du P.O.S., engagée récemment. De ce point de vue, les résultats de ce travail arrivent à point nommé...»

M. Lauchmann, quant à lui, insista sur le caractère innovant de l'accompagnement financier de la Charte.

En effet, un Fonds pour le Patrimoine Robertsauvien a été créé, qui servira au financement complémentaire des actions de sauvegarde du patrimoine. Ce fonds, alimenté largement par l'argent public, est ouvert aussi, -et c'est là l'innovation-, à l'épargne locale: cela signifie que chaque Robertsauvien pourra contribuer directement à la sauvegarde du cachet de son quartier.

Toutes les actions concernant la protection et la mise en valeur du patrimoine, de l'acquisition à la rénovation, pourront être prises en charge par ce Fonds. Selon M. Laüchmann, «par ce fonds, les habitants pourront avoir une prise directe sur l'évolution de leur quartier, passer du rôle de spectateur à celui d'acteur.»

Pour finir, les responsables associatifs soulignèrent la qualité de la concertation, tant réclamée et enfin concrétisée, qui a permis d'atteindre pleinement les objectifs de la démarche. «Plus loin, dit l'un d'eux, nous pensons avoir bien associé la population à ces réflexions, en commençant, il y a deux ans, par le sondage «Robertsau Que J'aime», dont chacun se souvient...»

Marc Hoffsess

Pour moi, cette histoire est plutôt : _____ ☐ un rêve _____ ☐ un cauchemar
Voici, en gros, pourquoi : _____

_____

_____

J'habite : _____ Je suis : _____

Veuillez retourner ce coupon à l'A.D.I.R. - 7, rue Isaac Haffner - 67000 Strasbourg

R. TEDONE

Cycles
Cyclomoteurs
Réparations
Pièces détachées

158, rue Boecklin
ROBERTSAU - 67000 STRASBOURG Tél. 88.31.56.17

BOULANGERIE - PATISSERIE

CH. KLINGHAMMER

10, RUE MÉLANIE
Tél. 88.31.11.22

STRASBOURG
ROBERTSAU

FERS ET MÉTAUX

J. DOERR succ. R. KNOLL

7-7a, rue Redslob
STRASBOURG-ROBERTSAU
tél. 88 31 13 53

MWOLFF
TRAVAUX PUBLICS

TERRASSEMENTS - CONDUITES ET CANALISATIONS
TOUS TRAVAUX DE PAVAGES - AMÉNAGEMENTS
EXTÉRIEURS - LOCATION DE MATÉRIEL

6, rue de l'Uranium - Zone Industrielle
B.P. N° 46 - 67800 HOENHEIM
Tél. : 88.62.01.01
Tél. mobile : 88.68.78.39
Télécopieur : 88.62.40.61

Boulangerie
Patisserie
PASCAL

Au Délice à l'Ancienne

ouvert le dimanche
de 8 h à 12 h 30

93, route de La Wantzenau
67000 STRASBOURG
Tél. 88.31.02.06

ENTREPRISE DE PEINTURE
ET DÉCORS

Jean Beyler S.A.

MAITRE PEINTRE - LAURÉAT DU TRAVAIL
MEILLEUR OUVRIER DE FRANCE
MEMBRE DU CERCLE DES MAITRES PEINTRES DIPLOMÉS

peinture en bâtiment intérieurs et extérieurs • tapisseries et tenture plafonds imitation bois et marbres • tous revêtements de sols • échafaudages étanchéité • imperméabilisation • isolation des façades

Z.A. - 12, rue Foch - 67450 MUNDOLSHEIM - Tél. 88.81.96.84

BABY-LAINE

SPÉCIAL ENFANTS

77, rue Boecklin
67000 Strasbourg-Robertsau
Tél. 88.31.18.51

FENÊTRES P.V.C. ET ALU
VITRERIE - MIROITERIE - SÉCURIT -
VITRAGES ISOLANTS

KOENIG-REIMINGER S.A.

FONDÉE EN 1930
Société anonyme au capital de 250.000 F

102 route de La Wantzenau
Tél. 88.31.12.50
STRASBOURG-ROBERTSAU

PEUGEOT
TALBOT

GARAGE MAECHLING
Zone artisanale Vogelau
8 rue des Sarcelles - Schiltigheim
près du Centre Commercial Ried - Hoenheim

BOULANGERIE-PATISSERIE
Jean-Paul CIESLAK

181, route de La Wantzenau
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
Tél. 88.31.03.75

VELO

MANIFESTATION ET PROPOSITION

En novembre dernier, une jeune cycliste se rendant à l'école Rudolf Steiner trouvait la mort à l'intersection du chemin Goeb et du Quai Jacoutot. Cet événement tragique aura été l'occasion d'une mobilisation pour plus de sécurité pour les cyclistes et les autres usagers vulnérables. Avec à la clé une manifestation du CADR et une proposition de l'ADIR, pour l'aménagement du carrefour en question.

Suite à l'accident, le Cadr (comité d'action deux roues) avait lancé une campagne de pétition réclamant une meilleure prise en compte des cyclistes dans la circulation. Diffusée dans les écoles, ce document a trouvé un écho favorable auprès de nombreux parents d'élèves inquiets pour leurs enfants se rendant à l'école à vélo. La question de la sécurité est en effet décisive pour que les parents laissent leurs enfants utiliser ce mode de transport. Et il ne faudrait pas, comme l'ont fait certains, traiter d'irresponsables ceux qui ont choisi cette solution et plutôt se demander comment assurer la sécurité des enfants sur le chemin de l'école.

A l'occasion de la remise des pétitions à Mme le Maire, l'association organisait une manifestation sur les lieux même de l'accident. Dans son allocution, Jean Chaumien, le président du Cadr, regrettera le peu d'investissements consacrés aux deux roues alors qu'au regard des différents problèmes que pose la circulation en milieu urbain, le vélo est une réponse efficace, sans doute la plus moderne. Son seul défaut étant d'être en avance sur nos mentalités d'automobilistes accros du volant.

La délégation qui est allée remettre les 1500 signatures dans les salons de la rue Brulée se verra assurer du soutien de Mme le Maire. Pour elle, il s'agit d'abord de changer les comportements, d'apprendre à partager la rue. Elle annoncera également un renforcement de l'effort financier, sans cependant le chiffrer. Quant au développement du réseau cyclable, il devra s'inscrire dans le plan des déplacements urbains actuellement en cours d'élaboration. Des promesses donc, mais on peut compter sur le Cadr et l'Adir, pour qu'elles soient suivies de réalisations concrètes.

B. IRRMANN

Réaménagement du carrefour

Pour que la sécurité des cyclistes soit dorénavant mieux assurée à ce carrefour où circulent sur la même chaussée les poids lourds se rendant au port aux pétroles et les enfants de l'école Steiner, l'ADIR propose:

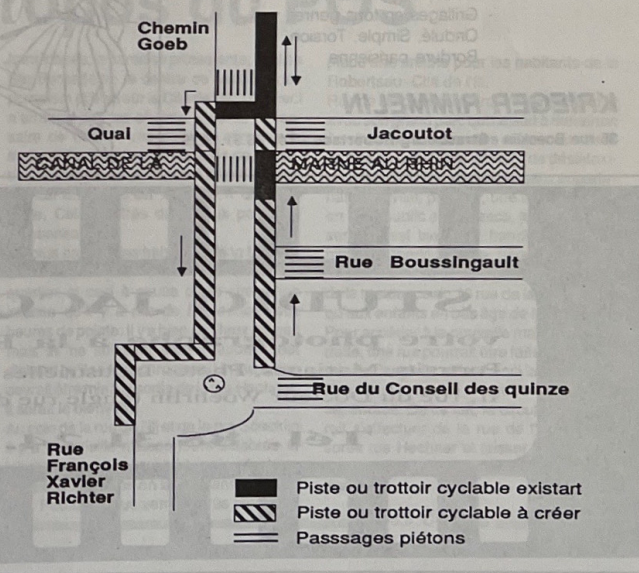
que les trottoirs soit cyclables des deux cotés depuis le quai Jacoutot jusqu'au rond point de la rue François Xavier Richter.

que l'accès à la piste cyclable du chemin Goeb se fasse dans le prolongement direct du trottoir cyclable.

qu'à l'intersection du tracé cyclable avec le traffic automobile, le cheminement cyclable soit matérialisé sur la chaussée (par peinture ou différenciation du revêtement) et qu'il bénificie d'un passage protégé.

Combinés avec la mesure de limitation de vitesse à 30 km /h pour les poids lourds déja instaurée, ces aménagements permettraient aux cyclistes de circuler en meilleure sécurité. Ce pourrait aussi être l'amorce d'un parcours cyclable continu vers le centre ville via le quartier des musiciens ou par le quai des Belges.

B.Irrmann



CHAUFFAGE - SANITAIRE - ELECTRICITE
ELECTRO- MENAGER
SERVICE APRES-VENTE

CHAUFFAGE BRENNER

Cuisinières - Chauffe eau - Chauffe bain

MAGASIN - ATELIER
25, rue Bœcklin - Strasbourg Robertsau - Tél. 88 31 07 79

Electricité Générale

André OBERLE
INDUSTRIE
BATIMENT

88 31 33 93
1b, Chemin de l'Anguille
67000 STRASBOURG - ROBERTSAU

Garage PLUMERE

- réparations en toutes genres
- station service graissage
- agent agréé PEUGEOT-TALBOT

LAVAGE LIBRE-SERVICE

HYPROMAT

28 rue Boecklin
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
Tél. 88.31.19.96



la tignasse

le look des coiffures branchées

MONTAGNE-VERTE / ✆ 88 76 56 96
ROBERTSAU / ✆ 88 31 03 11
RUE BOECKLIN - RUE SCHOTT

FABRICATION MÉCANIQUE EN TREILLIS DE FIL DE FER

Spécialités
- Erection de clôtures complètes
- Clôtures d'enceintes
- Stade, Tennis, etc...
- Grillages en tous genres : Ondulé, Simple, Torsion Bordure parisienne

KRIEGER RIMMELIN

35 rue Boecklin - **Strasbourg-Robertsau** - Tél. 88.31.15.29



Dany H.

48 rue Boecklin
STRASBOURG-ROBERTSAU
☎ 88.41.92.19

Pour vous Madame :
- *PRÊT A PORTER - PULL*
- *LINGERIE*
- *RAYON MERCERIE*

Pour vous Monsieur :
- *CHEMISERIE*
- *PULL ET SOUS-VÊTEMENT*

STUDIO JACQUES
votre photographe à la Robertsau
Portraits, Mariages, Photos Industrielles et Publicitaires
11, rue du Docteur Woehrlin (angle rue des Maraîchers)
Tél. 88.31.24.57

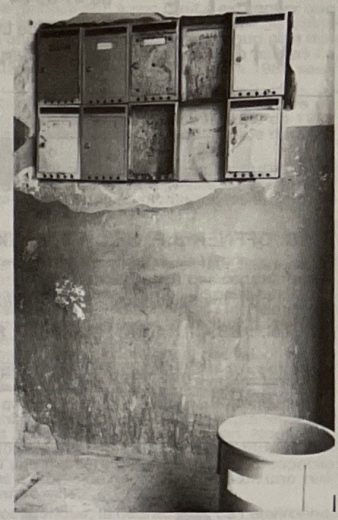
Réhabilitation de l'habitat

La cité de l'Ill ne fait pas exception à la règle : les cités construites durant les années 60 vieillissent mal. La vétusté des appartements est souvent source d'amertume, de colère. Pour ouvrir le dossier épineux de la réhabilitation, l'Echo publie la réaction de M. René Jeanvoine à un article paru dans « Strasbourg Magazine » sur ce sujet.

Ils sont probablement nombreux à avoir lu l'article paru sous ce titre dans le n° 7 de «Strasbourg Magazine».
Qu'en est-il de la Cité de l'Ill âgée de plus de trente ans ?
Les faits avancés par Mme H. F. sont exacts, et beaucoup des intéressés les connaissent, d'abord, pour les vivre depuis des années, ensuite parce que tout simplement ils correspondent exactement aux revendications exprimées des années déjà par diverses organisations.
Venons-en aux réponses signées par le <<Magazine>>:
Parfaitement d'accord avec les travaux envisagés, mais dans quelles conditions se feront-ils? Et quelles seront les répercussions au niveau des loyers?
S'il est évident d'autre part, que cette réhabilitation ne peut se faire en une fois et en un an, il est par contre scandaleux, compte tenu de l'état des lieux qu'il faille pour certains locataires, pour les derniers choisis par exemple, attendre 11 ans encore, compte tenu du fait que par an, 150 LOGEMENTS SEULEMENTsont concernés, alors que la cité en compte 1620 sans le jardin Gauer.*

Combien de temps encore les locataires subiront-ils les dégats comme il y a peu de temps: l'un était parti au «Bierfescht», l'autre au jardin, le troisième ailleurs, et quand ils sont rentrés après l'averse, leurs chambres étaient complétement innondées. Pourtant ils avaient bien fermé leurs fenêtres, mais non les volets, dans la mesure où ceux-ci fonctionnent encore.
Alors, allons nous, les uns, attendre 4-5 ans, les autres 8-9 ans ou plus encore?
Notons d'autre part qu'il est souligné dans ce Magazine que l'Habitation Moderne est bien propriétaire de la Cité de l'Ill, mais alors quel rôle joue donc la municipalité de Strasbourg détenant 55 % du capital del'H.M. et que font donc les élus municipaux dont certains sont en plus membres des associations de locataires? On se le demande!!.
Peut-être qu'une mobilisation des intéressés aidera à faire clarifier et avancer les choses? Nous sommes prêts à y contribuer.

*Selon les dernières information, il s'agirait de 114 logements et non de 150 comme prévu initialement.



Réhabilitation: il y a urgence.

R. Jeanvoine

A propos du POS

Depuis 34 ans que la cité de l'Ill existe, nous avons du mal à nous faire admettre par certains habitants de la vieille Robertsau et pourtant, nous sommes interressés également par le devenir du quartier en général et surtout par le P.O.S. Vos problèmes sont les nôtres, et les nôtres je pense devraient vous préoccuper. Il faut donc en commun les défendre afin de ne pas être berné plus longtemps par ceux qui ont le devoir de nous gouverner.
A Strasbourg comme dans bien d'autres villes,on commence tout et rien n'est fini. Un exemple: la rue de la Sauer où un nouveau pont a été construit pour aller de la rue de l'Aubépine au Wacken, ce pont est pour ainsi dire presque terminé et on ne le finit pas ainsi que l'élargissement de cette rue pourtant bien utile aux cyclistes et pour les gens se rendant au Wacken. Tout celà reste en plan, combien de temps? Dieu seul le sait.
Il ne faut pas que l'axe papeterie-Pont Pharlo devienne autoroute, car il y a sur ce trajet des lieux public: la maison Oberkirch des handicapés, la paroisse protestante, l'église Ste Bernadette, le centre de secours des pompiers et bien sûr la Cité de l'Ill. Tout ceci n'arrange pas les choses. Il serait nécessaire de trouver une solution afin que la sortie et l'entrée des handicapés de la maison Oberkirch ne se fassent plus sur cette grande artère qu'est le tronçon de cette route. Celà est très dangereux pour ces personnes.
De plus en plus, les habitants de la Cité ont des difficultés pour rentrer et sortir de leur quartier et ceci à cause de la circulation intense qu'il y a rue de l'Ill, surtout aux heures de pointe. Il y a bien des feux rouges mais ils ne suffisent pas; il faudrait tout d'abord qu'il soit synchronisés. Un feu rouge devrait être mis à la sortie de la rue Hechner, il serait le bienvenu.
Au coin de la rue de l'Ill et de la rue Boecklin il y a une vieille maison toute délabrée et inhabitée avec un grand terrain alentour. Depuis des années on la voit dans le même état. Pourtant nous verrions très bien à sa place une crèche pour les habitants de la Robertsau -Cité de l'Ill.
Rue de l'anguile où se trouve la villa Schmitt avec son grand parc qui ne sert à rien sinon à voir pousser les ronces et les mauvaises herbes et sert de lieu de cure de désintoxication à 5 ou 6 drogués, le parc appartenant à la ville, pourrait, une fois aménagé en parc public avec bancs, jeux et allées, servir aussi bien aux handicapés de la maison Oberkirch, aux personnes de la maison de retraite, aux personnes agées de la résidence du 18 rue de la Doller ainsi qu'aux enfants en bas âge de la cité del'Ill.
Pour accéder à la nouvelle maison de Retraite, une rue pourrait être faite sur le chemin de l'anguille reliant ainsi la maison de Retraite à la rue de l'Anguille très large à cet endroit. De ce fait, la circulation pourrait s'effectuer de la rue de l'Anguille et sortie rue Hechner et laisser la rue de la Largue, qui n'est vraiment pas large, aux riverains.

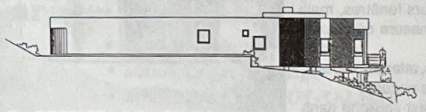
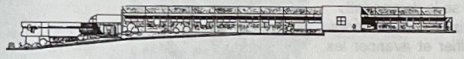
J.J. Coulaud

Ebénisterie GUTEDEL
Maître ébéniste - Ancien élève du Centre européen d'artisans de Venise
Fabrication et Restauration de meubles
73, rue Kempf - 67.000 STRASBOURG-ROBERTSAU
88.41.83.36

HIFI SERVICE
TELE **88 41 85 84**
85, route de La Wantzenau
VIDEO **Strasbourg-Robertsau**

PSYCHOTHERAPEUTE ASTROLOGUE **ROSA DE LUCES**
VOYANCE, TAROLOGIE, NATUROPATHIE, RADIESTHESIE
CONSEIL EN RELATIONS HUMAINES ET ESOTERIQUES
- Etude et test énergétique des ondes nocives cosmo-telluriques
- Rééquilibration psychique et énergétique (hypnothérapie, sophrologie, magnétisme)
- Caractérologie par étude astrale et recherche du karma (karmathérapie)
- Effectue travaux occultes

UNE AIDE SPIRITUELLE DE 9 H A 21 H
consultation sur rendez-vous
88.41.95.96
79, rue Boecklin - Robertsau


C. OFFNER J.P. GILCH F. KALK P.H. TRAN
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE D'ARCHITECTURE
81, rue Saint-Fiacre - 67000 STRASBOURG
Tél. : 88.41.84.84 - Télécopie : 88.31.23.62


Boulangerie - Pâtisserie
de l'Orangerie

12, Rue d'Arras
Quartier des XV (angle Rue de l'Yser)
67000 Strasbourg — Tél. 88.61.77.02

40, rue du Chevalier Kobert
67000 Robertsau - Tél. 88 31 19 09

Gaz de Strasbourg

l'énergie naturelle
14, PLACE DES HALLES 67000 STRASBOURG - TEL. 88 75 20 75

PARKINGS

C'est décidé : le parking du Fuchs am Buckel va passer de 60 à 80 places et celui du Blauelsand va doubler sa capacité en passant à 260 places. Cette extension des aires de stationnement en zone forestière semble ne pas connaître de limites.

L'ADIR s'est prononcée contre ces extensions faisant valoir divers arguments. Le premier, même si les défenseurs du projet soutiennent le contraire, est que l'on va une fois de plus empiéter sur le milieu forestier. Il n'y a qu'à regarder les alentours des parkings pour constater leur impact bien au delà de leur emprise réelle.

Sagissant d'un espace vert de proximité, (le centre ville est à moins de 5 km), est-il vraiment souhaitable de continuer à développer l'accès motorisé à cet espace de détente ? Les parkings existants sont vides les trois quarts du temps et n'affichent complet que les jours de beau temps. Un taux de remplissage qui ne justifie aucunement un agrandissement. Pourquoi ne pas plutôt penser à assurer une desserte en bus, investir dans la réalisation d'une liaison cyclable centre ville-forêt ?

Rappelons encore que la capacité d'accueil d'un milieu naturel n'est pas extensible à l'infini. Il est un seuil au delà duquel les sols, les plantes subissent des dommages importants.

Concernant le parking du Blauelsand, on baigne en plus dans la contradiction la plus totale. Pour y accéder on emprunte obligatoirement la route EDF en principe interdite à la circulation. On passe aussi devant des usines classées Seveso qui nécessitent une distance de 200 mètres avec tout axe de circulation. On investit donc dans des équipements publics sans tenir compte de la réglementation. Une faute grave.

Au total, on peut se demander pourquoi l'on réalise ces équipements qu'à notre connaissance personne n'a réclamé. Comme si, puisqu'espace il y a celui-ci devait obligatoirement être consacré à l'automobile.

En tout cas, dorénavant si vous ne trouvez pas de place pour vous garer en ville, vous pourrez toujours aller vous garer en forêt !

■ B. Irrmann

DEVOIRS DE VACANCES

Simple anecdote ou scoop de l'année, idée d'aménagement ou projet grandiose, manifeste ou lettre ouverte, poème ou dessin : nous aimerions nous faire l'écho de vos talents.

Envoyez votre article dactylographié (ça nous facilite le travail), signé (c'est la moindre des choses) à :

L'ECHO
31 rue de l'Angle
67000 Strasbourg

Prochaine parution : septembre.

Remise des articles : au plus tard fin août.

CEINTURE VERTE : Quel avenir ?

Le Conseil d'Etat a annulé la procédure d'expropriation entreprise par la ville de Strasbourg dans la ceinture verte en estimant que la ville, qui n'avait pas précisé quel usage elle comptait faire des terrains et des immeubles ainsi expropriés, s'était placée en infraction par rapport à la loi de 1922.

Celle-ci destinait en effet ces terrains à un usage très précis : réaliser autour de Strasbourg une zone de salubrité constituée de parcs, d'espaces verts et de jardins, en limitant le droit de construire à quelques exceptions, et notamment les bâtiments des services publics.

La deuxième disposition de la loi concernait l'obligation faite à la ville de Strasbourg d'acquérir l'ensemble de ces terrains et la loi de 1922 fixait un délai de 25 ans pour ces acquisitions c'est-à-dire 1947.

Le fait pour la ville de Strasbourg de n'avoir pas acquis ces terrains en 1947 constituait d'une certaine manière une renonciation à son droit à exproprier que les maires successifs ont remplacé par une politique d'acquisition plus ou moins amiable, sous la menace de la loi, ce qui se faisait de façon beaucoup plus discrète et plus facile que lors d'une procédure d'expropriation massive comme l'a d'ailleurs montré l'échec de la tentative d'expropriation débutée en 1985 sous la municipalité précédente.

L'abrogation de la loi de 1922 est intervenue en même temps que l'entrée en vigueur des dispositions du POS classant tous les terrains de la zone de 1927 en espaces non constructibles et 75% environ des terrains de la zone de 1922 en espaces verts ou terrains de sport.

Enfin l'abrogation de la loi fait s'éteindre l'obligation d'expropriation qui est remplacée par le droit de préemption urbain qui permettra à la ville, si elle le souhaite, d'acquérir lors des successions ou des ventes volontaires les terrains et immeubles au prix du marché.

Cette ceinture d'espaces verts que nous a légué l'histoire, que devons-nous en faire ?

— tout d'abord, soutenir les habitants qui y restent, améliorer leur cadre de vie et limiter les emprises sur les propriétés restantes du fait des contraintes du POS. C'est ce à quoi nous nous sommes attachés lors de l'enquête publique ;
— protéger les espaces verts, les améliorer par des plantations, l'installation de bancs, de fontaines publiques, de promenades, d'espaces de jeux, dans l'intérêt de tous et pour l'embellissement de notre cadre de vie :
— y réaliser des promenades pédestres et cyclables permettant des liaisons interquartiers, réalisant un véritable boulevard périphérique autour du centre ville devant les anciennes fortifications.

A la Robertsau particulièrement, une grande partie de ces terrains sont affectés aux institutions européennes, s'agissant d'établissements publics supranationaux pour lesquels la loi de 1922 prévoyait la possibilité de construction. Nous pensons néanmoins que ces bâtiments doivent être intégrés dans un cadre de verdure particulièrement riche et que, d'une manière générale, tous les espaces libres de la zone devraient être plantés d'arbres de haute tige réalisant une véritable ceinture forestière autour du centre ville.

Ainsi, en ce temps où la pollution atmosphérique, la dégradation de l'environnement et la pollution sonore et visuelle sont quotidiennement dénoncées, nous aurons vu se réaliser le projet audacieux de Jacques Peirotes de sacrifier des terrains constructibles pour l'embellissement de la ville et la santé de ses habitants.

A nous maintenant de veiller jalousement sur cet héritage et les appétits qu'il suscitera.

■ Denis Matter
Président de l'Association ZONA

Un mot sur... le Centre Saint-Thomas

Depuis la fin du 17e siècle, ce bâtiment constitue une annexe du grand séminaire, propriété de l'Archevêché de Strasbourg, et bénéficiant du statut concordataire, cette propriété se trouve donc assimilée à un établissement public de l'Etat ; le centre est transformé en établissement de formation continue du clergé, agrandi dans les années 1970 en respectant par les constructions à deux niveaux les caractéristiques générales de la Zone Non Aedificandi. Les laïcs prenant des responsabilités de plus en plus grandes dans les activités de l'Eglise, il était normal que ce centre contribuat à leur formation.

L'établissement accueille également des religieuses et des prêtres étrangers, notamment allemands, et sert de centre d'accueil lors de certaines sessions du Parlement Européen. Enfin, des salles de l'établissement peuvent être louées à la demande à des associations ou des groupes privés.

C'est d'ailleurs en raison de ce statut particulier de l'Eglise en Alsace que le préfet Dablanc avait exclu le Centre Saint-Thomas de la procédure d'expropriation entreprise en 1985 aux termes de la loi du 21 juillet 1922.

Dans l'avenir, ce terrain pourrait être utilisé pour accueillir ou agrandir d'autres établissements du diocèse, en raison notamment des problèmes importants de stationnement rencontrés au centre ville ; c'est donc une manière de conserver des réserves constructibles pour l'avenir.

Le Directeur de l'établissement est Monsieur le Chanoine Reymann sous l'autorité de l'Archevêque de Strasbourg.

Le POS prévoit la possibilité d'y construire des bâtiments des institutions européennes jusqu'à une hauteur de 40 m au cas où dans l'avenir ce terrain devrait être préempté par la ville de Strasbourg à l'occasion d'une cession volontaire.

Pour le propriétaire actuel, il est clair que ce terrain reste inconstructible sauf pour l'extension mesurée des bâtiments existants, dans le respect de l'architecture actuelle.

■ D. M.

FOOTBALL

La section Football de l'ASL Robertsau fête cette année son 65e anniversaire. Créé en 1926 par une poignée de pionniers, le football à l'ASL Robertsau se porte plutôt bien. Avec plus de 300 licenciés, dont près de 250 jeunes, pas moins de 15 équipes disputent chaque fin de semaine des rencontres de championnat sur les magnifiques installations du stade Pourtalès. Si tous les objectifs fixés en début de saison n'ont pas été atteints, il n'en reste pas moins vrai que toutes nos équipes, des plus jeunes à nos glorieux anciens, ont toujours donné le meilleur d'eux-mêmes pour défendre les couleurs de leur club. L'équipe fanion, en tête du classement à la fin des matches « aller », a légèrement fléchi lors des matches « retour », mais de l'avis unanime de tous les amateurs de football, elle a pratiqué de loin le football le plus technique au niveau de la Promotion d'excellence. Mais notre plus grande satisfaction reste l'école de football. Il suffit de se rendre le mercredi après-midi au stade Pourtalès pour constater la joie et le bonheur de tous ces jeunes qui, sous la direction compétente de dirigeants bénévoles, se perfectionnent dans leur sport favori. En nous occupant ainsi de la jeunesse de notre faubourg, nous estimons accomplir une œuvre utile tout en suivant la ligne tracée par nos anciens il y soixante-cinq ans.

Après les festivités extra-sportives de début juin et pour clore dignement notre 65e anniversaire, nous organiserons du 1er au 4 août un grand tournoi de football, doté du challenge des Maraîchers. Nous invitons d'ores et déjà tous nos amis de La Robertsau et d'ailleurs à venir nombreux assister à cette grande manifestation pour nous témoigner de leur sympathie.

■ Paul Gutfreund
Secrétaire Général

FÊTE MONTAGNARDE

Le dimanche 8 septembre 1991 l'Union Touristique « Aurora » vous invite à sa traditionnelle fête montagnarde à Rombach-le-Franc (68).

Une date à noter dans notre agenda.

Mercredi 3 juillet 1991

4e grande braderie

organisée par l'ACAR

La rue Boecklin piétonne
Ambiance de fête
et bonnes affaires assurées

Opération videz vos greniers

Brocante

réservée aux particuliers

CENTRE SOCIO-CULTUREL

• Les travaux du nouvel équipement sont pratiquement terminés et nous devrions pouvoir emménager dans la seconde quinzaine de juillet. La prochaine saison s'effectuera dans les nouveaux bâtiments qui permettront de mieux répondre aux besoins du quartier, notamment par la mise à disposition de la grande salle au public et des services nouveaux que nous développerons largement à la rentrée dans notre plaquette d'informations distribuée par les bénévoles du Centre dans toutes les boîtes aux lettres du quartier.

• En ce qui concerne le fonctionnement de nos activités, plusieurs points sont à retenir.
Tout d'abord, l'ouverture des centres de loisirs sans hébergement durant tout l'été à la Cité de l'Ill et à la Papeterie.
De nombreuses activités seront proposées sur ces deux secteurs aux enfants de 5 à 12 ans, ainsi que des séjours extérieurs.
Des activités spécifiques seront organisées aussi pour les adolescents tout l'été.
Pour tous renseignements, vous pouvez téléphoner au Centre de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h où l'on vous répondra.

De plus, quelques dates marquantes de la vie du Centre sont à retenir :

Tout d'abord, la fête de fin d'année qui clôturera les activités du Centre le **samedi 22 juin 1991 à partir de 14 h 30** où de nombreuses démonstrations vous seront présentées.

L'Assemblée Générale qui se déroulera le **vendredi 28 juin 1991 à 20 heures** où toute la vie de l'association sera abordée de manière détaillée. Tous les usagers du Centre y sont cordialement conviés.

Enfin, **la semaine du 15 au 20 octobre 1991** pendant laquelle de nombreuses manifestations présentant les diverses composantes du centre socio-culturel vous seront proposées et clôturées par l'inauguration officielle du centre le **samedi 19 octobre 1991**.

L'équipe du Centre socio-culturel et à votre disposition pour enregistrer vos attentes et vous aider à monter des projets dans la mesure des moyens de notre structure.

■ Jacques Meignin, Directeur

CINÉ CLUB La Bobine

Premier bilan

60 personnes par séance, c'est peu pour un faubourg en pleine expansion mais beaucoup par rapport à l'année précédente. Nous sommes heureux d'avoir pu arracher de leurs pantoufles et leurs magnétoscopes quelques Robertsauviens et Strasbourgeois du centre. Grâce à eux « la Bobine » a pu démarrer, redonner place à la culture cinématographique dans notre quartier, sortir de l'oubli maints chefs d'œuvre, rendre hommage aux metteurs en scène, aux acteurs.

Nous essaierons de conserver notre particularité : précéder le film d'un court métrage pour faire découvrir divers aspects de la création cinématographique. La passion de quelques personnes, toutes bénévoles, épaulées par la logistique du centre socio-culturel de la Robertsau a permis au Ciné Club non seulement de subsister mais encore de se développer.

La somme de 35 francs permettant l'accès à la carte du centre socio-culturel et incluant trois entrées au choix est à notre sens accessible au plus grand nombre.

Quelle plus grande réussite pouvions-nous rêver que celle d'entendre la salle comble applaudir Renoir, Ozu, Carné, Bunuel, Tati, Rossellini ou tant d'autres géants auxquels le cinéma amnésique des affaires, des audimats aurait du mal à se mesurer.

■ C. Sandri

Fréquence des projections : une fois par mois le mardi.
Programmation annoncée dans Hebdoscope, DNA reflets, sur FIP et Radio Bienvenue et bien sûr dans l'Echo.
Contact et suggestions : Christine SANDRI - 6 chemin du Rohrwoerth - Tél. 88.41.91.84.

Séance exceptionnelle
le vendredi 12 juillet à 20 h 30
Festival de dessins animés

PROJET IMMOBILIER RUE JEANNE D'ARC

Réunion d'information et concertation
mercredi 26 juin à 20 h 30
Foyer St-Louis - rue du Docteur Freysz

KLEIN'S BAECKEL AED'L

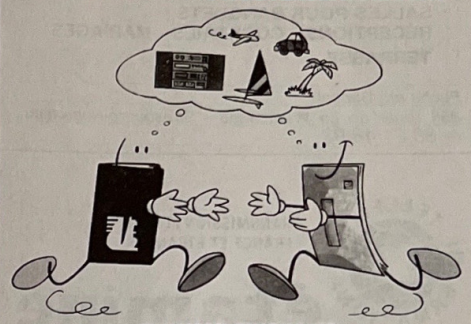
DU NOUVEAU A LA ROBERTSAU

tout frais, tout près !

VOTRE BOULANGER
8 RUE DE LA BREME
tél : 88.31.23.64

Mireille Marquis
Esthéticienne
46 rue de la Tanche
STRASBOURG-ROBERTSAU
☎ 88.41.82.84

avec Ecureuil
OUVREZ VOUS DE NOUVEAUX HORIZONS



L'AMI FINANCIER
Caisse d'Epargne de Strasbourg

Agence Robertsau : 78, Rue Bœcklin - Tél. 88 31 53 13

BULLETIN D'ADHESION A L'ADIR

Nom .....
Prénom .....
Adresse .....
.....

à transmettre à **Monsieur HERRMANN**
7, rue Isaac Haffner
67000 STRASBOURG ROBERTSAU
Cotisation annuelle : 50 F
Membre d'honneur : 100 F et + *Signature :*

ENTREPRISE SANDRATHERM

CHAUFFAGE
SANITAIRE
VENTILATION

SANDRA FRANÇOIS
Maître artisan
23, rue Bœcklin - 67000 Strasbourg
Tél. 88 31 09 19

cuisin'elle



La Passion du Bean

CUISINES - SALLES DE BAINS
114-116, route de la Wantzenau
STRASBOURG-ROBERTSAU - 88.41.88.62

L'auberge

Illbourg



CHAQUE SOIR (sauf lundi)
TARTES FLAMBÉES
SPÉCIALITÉS ALSACIENNES
SALLES POUR BANQUETS
RÉCEPTIONS - COCKTAILS - MARIAGES
TERRASSE

Fuchs am Buckel
355 route de La Wantzenau - Strasbourg-Robertsau
☎ *88 31 48 93*

Le Violon d'Ingres

Venez découvrir un restaurant au décor sobre et raffiné, véritable havre de tranquillité

Eric et Janita Meyer

vous y réservent un accueil chaleureux, personnalisé, une cuisine toute en finesse

Terrasse d'été

Angle rue Boecklin / rue Chevalier Robert
☎ 88 31 39 50

TELEFLOR INTERNATIONAL

TRANSMISSION FLORALE
FRANCE ET ÉTRANGER

étamine

83, route de la Wantzenau
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
Tél. 88.31.10.21

Ouvert de 8 H 30 à 12 H 15 et de 14 H à 19 H
Dimanche de 10 H à 12 H 30

BRASSERIE-RESTAURANT

Au Bouquet Alsacien



- *Petite carte à toute heure*
- *Plat du jour*
- *Spécialités alsaciennes*

5-7 rue du Dr François 67000 Robertsau
☎ 88 31 00 93

L'ETE A VOTRE VUE

VERRES ET MONTURES
425 F*



VISUAL 350 opticiens en France

*VERRES ORGANIQUES SIMPLES FOYERS TEINTÉS B-C - PUISSANCE + OU – 6 DIOPTRIES CYLINDRE 0,25 A 2
MONTURES CHAMONIX ET TIGNES DE VISUAL. OFFRE VALABLE JUSQU'AU 30/4/91 DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES.

63, rue Bœcklin
67000 Strasbourg
Tél. 88 31 37 59

OPTIQUE BŒCKLIN

VARIATIONS DECORS

Le Spécialiste du

PAPIER PEINT

+ de 100.000 références
Les plus grandes marques

55 rue Boecklin 88.31.23.30
STRASBOURG-ROBERTSAU

